Les domaines remarquables du Département

Quelques dates repères sur la gestion des domaines par le Département

{"events":[{"text":{"headline":"1911 - Le ch\u00e2teau de Kerjean devient propri\u00e9t\u00e9 de l'\u00c9tat","text":"<p>Acquis par l'\u00c9tat et class\u00e9 monument historique en 1911, la gestion du ch\u00e2teau est confi\u00e9e au D\u00e9partement du Finist\u00e8re.<\/p>\r\n"},"start_date":{"year":"1911"},"media":{"url":"https:\/\/archives.finistere.fr\/sites\/default\/files\/styles\/media_crop\/public\/eppc_kerjean_1994_001.jpg.webp?itok=kQnKwVJM"}},{"text":{"headline":"1968 - Le domaine de Tr\u00e9varez devient propri\u00e9t\u00e9 du D\u00e9partement","text":"<p>Les h\u00e9ritiers des Kerj\u00e9gu mettent le domaine laiss\u00e9 \u00e0 l'abandon en vente, le D\u00e9partement du Finist\u00e8re en fait l'acquisition.<\/p>\r\n"},"start_date":{"year":"1968"},"media":{"url":"https:\/\/archives.finistere.fr\/sites\/default\/files\/styles\/media_crop\/public\/epcc_trevarez_1990_002.jpg.webp?itok=9Q72HaSl"}},{"text":{"headline":"1971 - L'abbaye du Relec devient propri\u00e9t\u00e9 du D\u00e9partement","text":"<p>L'\u00e9glise est class\u00e9e aux monuments historiques en 1914. Le domaine de 8 hectares est propri\u00e9t\u00e9 du d\u00e9partement depuis 1971.<\/p>\r\n"},"start_date":{"year":"1971"},"media":{"url":"https:\/\/archives.finistere.fr\/sites\/default\/files\/styles\/media_crop\/public\/epcc_relecq_2006_002.jpg.webp?itok=xrQjYusq"}},{"text":{"headline":"1984 - L'abbaye de Daoulas devient propri\u00e9t\u00e9 du D\u00e9partement","text":"<p>L'\u00e9glise et le clo\u00eetre de l'ancienne abbaye sont class\u00e9s aux monuments historiques en 1886. En 1984, l'abbaye est achet\u00e9e \u00e0 la congr\u00e9gation des s\u0153urs franciscaines de Blois qui l'avaient acquise en 1947.<\/p>\r\n"},"start_date":{"year":"1984"},"media":{"url":"https:\/\/archives.finistere.fr\/sites\/default\/files\/styles\/media_crop\/public\/epcc_daoulas_2005_007.jpg.webp?itok=bgEEDw75"}},{"text":{"headline":"1990 - Le manoir de Kernault devient propri\u00e9t\u00e9 du D\u00e9partement","text":"<p>La propri\u00e9taire du manoir d\u00e9c\u00e8de en 1989, le domaine est alors acquis par le D\u00e9partement du Finist\u00e8re.<\/p>\r\n"},"start_date":{"year":"1990"},"media":{"url":"https:\/\/archives.finistere.fr\/sites\/default\/files\/styles\/media_crop\/public\/epcc_kernault_1994_003.jpg.webp?itok=ISEJ1w6R"}},{"text":{"headline":"2001 - Lancement des premi\u00e8res \u00e9tudes sur la gestion des domaines d\u00e9partementaux","text":null},"start_date":{"year":"2001"}},{"text":{"headline":"2006 - Cr\u00e9ation de l'EPCC \"Chemins du patrimoine en Finist\u00e8re\"","text":"<p>Les 5 domaines d\u00e9partementaux sont rassembl\u00e9s au sein d'une m\u00eame structure.<\/p>\r\n"},"start_date":{"year":"2006"}}]}

Les domaines et l’EPCC « Chemins du patrimoine »

Jusqu’en 2005, l’animation des domaines de **Kerjean**, **Trévarez**, **Kernault** et les **abbayes de Daoulas et du Relec** est confiée à des associations. Il est alors décidé de mettre en place une dynamique de réseau et de développer un projet culturel commun et cohérent.

La première étude de gestion commune de ces propriétés départementales est lancée en 2001 par le Conseil général. La solution de l'EPCC apparaît alors adaptée au rapprochement des cinq domaines. Ce type d'établissement offre aussi une souplesse de fonctionnement, les collectivités territoriales pouvant travailler ensemble sur des projets culturels et de mettre en place un véritable réseau pour la gestion et l'animation, tout en apportant de la souplesse dans le fonctionnement,
L'EPCC « Chemins du Patrimoine en Finistère » est créé en 2004, il assure la gestion des 5 sites depuis le 1er janvier 2006.
Chemins du patrimoine en Finistère a mis sur pied un projet culturel plaçant la modernité au coeur du bâti ancien, notamment par l'organisation de nombreuses expositions d'art contemporain.
L'EPCC est financé en grande partie par le département, avec le concours de l'État. Ses missions sont la coordination des différents sites et à la réalisation des objectifs culturels prévus, la promotion du patrimoine culturel finistérien, en associant les acteurs locaux, la programmation d'évènements et d'expositions, le développement d'une médiation culturelle ciblée en fonction des publics.
Lire la délibération et l'arrêté de création de l'EPCC "Chemins du patrimoine en Finistère"
Consulter la Loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

Une histoire illustrée des domaines départementaux

Leur histoire, un extrait d'iconographies issues des fonds des archives départementales, les documents conservés dans les archives et dans la bibliothèque des archives.

Accéder à l'inventaire
2172 W - Fonds du Conseil départemental du Finistère. Direction de la culture, des sports et du pat...
Site internet
Chemins du patrimoine en Finistère